

Le Gouvernement burundais souhaite une limitation du mandat du BINUB

10/12/2009

Conseil de s curit  CS/9812 D partement de l'information   Service des informations et des accr ditations   N York Conseil de s curit  6236e s ance  " matin POUR ASSURER LA TENUE DES  LECTIONS DE 2010 AU BURUNDI FAUDRAIT R UNIR TROIS MILLIONS DE DOLLARS AVANT LA FIN DE CETTE ANN E, D CLARE LE CHEF DU BINUB Le Ministre des relations ext rieures et de la coop ration du Burundi souhaite une limitation du mandat du BINUB, qu' il accuse d' miniquit  La perspective des  lections de 2010 au Burundi a domin  la r union que le Conseil de s curit  a consacr e ce matin   la situation dans ce pays lors de son examen du dernier rapport en date du Bureau int gr  des Nations Unies au Burundi (BINUB). Le Secr taire g n ral estime, dans son rapport, que    l'ann e sera d' terminante   du fait du processus  lectoral et recommande,    avec l' accord du Gouvernement du Burundi, le renouvellement jusqu'au 31 d cembre 2010 du mandat du BINUB. Le Ministre des relations ext rieures et de la coop ration du Burundi, M. Augustin Nsanze, a d clar , quant   lui, que le mandat du BINUB devrait d' sormais  tre limit  et a accus  la    pr sence sur le terrain   des Nations Unies d' tre peu  quitable, avertissant qu'  il est d' plorabile et fortement dommageable pour le partenariat ONU-Gouvernement du Burundi que celui-ci en arrive   solliciter le remplacement de la pr sence actuelle  .

Le Repr sentant ex cutif du Secr taire g n ral au Burundi et Chef du BINUB, M. Youssef Mahmoud, qui a pr sent  son rapport au Conseil, a pr cis  qu'  un nouveau    pas important dans la bonne direction  , est survenu le 29 novembre lorsque le Gouvernement burundais a pr sent  de mani re informelle   la Formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix sa strat gie nationale pour la r int gration  conomique et sociale des anciens soldats d' mobilis s, des adultes associ s aux anciens mouvements arm s, des r fugi s et personnes d' plac es et autres groupes affect s par le conflit. Rappelant ensuite que les  lections de 2010 sont devenues    une des questions prioritaires   pour les acteurs burundais, M. Mahmoud a fait part de ses pr occupations concernant le financement de ces  lections, pr cisant qu'  il faudrait trouver, avant la fin de l'ann e, trois millions de dollars pour aider la Commission  lectorale nationale ind pendante (CENI)   s' acquitter de ses fonctions les plus pressantes. Le Pr sident de la Formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix et Repr sentant permanent de la Suisse aupr s des Nations Unies, M. Peter Maurer, a estim  que les diff rentes  lections de 2010    donneront la mesure des progr s atteints   par le pays.   Si elles sont conformes aux exigences internationales et d' bouchent sur un r sultat universellement accept ,    alors la durabilit  du processus de paix sera renforc e et il sera possible de s' attaquer aux causes sous-jacentes du conflit et de la pauvret   , a-t-il affirm .   Dans le cas contraire, a-t-il pr venu,    le processus de paix sera compromis, de nouvelles blessures seront ouvertes et les vieilles plaies cicatriseront plus difficilement  . Il a, lui aussi, demand    la communaut  internationale de faire davantage pour financer le processus  lectoral, dont il a jug     encourageantes   les perspectives.   Tout en estimant que la CENI    jouit d'  une bonne l gitimit   , s'  est dit inquiet de l'  actuelle     rosion de la confiance   entre l'  opposition et le parti au pouvoir, lequel se met plus en plus r ticent au dialogue  , ainsi que des intimidations attribu es   des groupes de jeunes li s   certains partis politiques. Au contraire, le Ministre des relations ext rieures et de la coop ration du Burundi a d clar  que certaines  valuations du rapport  taient    injustes   et a minimis  les incidents survenus, ajoutant qu'  il  tait    incompr hensible   qu'  en mati re de s curit , le Burundi soit toujours plac  par les Nations Unies en phase de s curit . Concernant les futures  lections, il a affirm  que le succ s du processus d' pendait    en partie du respect du principe d' quit  dans l'  ex cution du mandat du BINUB   avant d'  ajouter que    depuis un certain temps   ce principe n'est pas  t  respect  sur le terrain  .   De l'  avis du Ministre, le mandat du BINUB devrait d' sormais se limiter   l'  cycle  lectoral,   l'  appui   la gouvernance d' mocratique,   la poursuite de la consolidation de la paix et   la promotion de l'  int gration de la dimension genre dans tous les programmes publics. LA SITUATION AU BURUNDI Sixi me rapport du Secr taire g n ral sur le Bureau int gr  des Nations Unies au Burundi (S/2009/611) Dans ce rapport, qui concerne les principaux  v nements survenus au Burundi et l'  application du mandat du Bureau int gr  des Nations Unies au Burundi (BINUB) depuis le 22 mai dernier, le Secr taire g n ral recommande de renouveler pour un an le mandat du Bureau int gr  qui vient   expiration le 31 d cembre 2009.   Il ajoute que le Gouvernement burundais appuie cette recommandation. Le Secr taire g n ral  crit que,    bien qu'  il reste encore quelques t ches   accomplir et que de nouveaux d' fis soient apparus, dans l'  ensemble, les progr s r alis s   durant la p riode consid r e    la raison de se rassurer de l'  avenir du Burundi  .   Il rappelle notamment que les Forces nationales de lib ration (FNL), qui  taient le dernier mouvement rebelle, ont d' pos  les armes et se sont transform es en parti politique,    assurant ainsi en grande partie la conclusion de la derni re phase du processus de paix  .   En particulier, comme pr vu dans la D claration du 4 septembre 2008 adopt e lors du Sommet des chefs d' tat et de gouvernement de la r gion des Grands Lacs, divers postes importants au sein de l'  administration ont  t  accord s   des anciens dirigeants des FNL.   Par ailleurs, la p riode a  t  marqu e par la fin du mandat du Facilitateur sud-africain Charles Nqakula, le 31 mai,   qui succ de un nouveau m canisme, le Partenariat pour la paix au Burundi (PPB), pr sid  par l'  Ambassadeur Kumalo d'  Afrique du Sud, de la premi re r union s'  est tenue le 13 juillet   Bujumbura. La situation en mati re de s curit  est    rest e stable  , marqu e par des    progr s sensibles du processus de d' sarmement et de d' mobilisation  , affirme M. Ban.   Il constate toutefois une    augmentation inqui tante de la criminalit  dans tout le pays  , attribu e notamment   l'  existence d'  un grand nombre d'  armes l g res,   des conflits au sujet de la terre et   des possibilit s limit es de r int gration  conomique et sociale des soldats d' mobilis s et des ex-combattants ainsi que des rapatri s, des personnes d' plac es et d'  autres groupes vuln rables.   De ce fait, le Burundi    reste en phase de s curit  III du personnel des Nations Unies. Le Secr taire g n ral    f licite le Gouvernement burundais et les partis politiques d'  s'  lever au-dessus de leurs diff rences et engager le dialogue  .   Il ajoute qu'  il  combe au premier chef

Gouvernement burundais et ses partenaires nationaux de créer des conditions qui permettent le bon déroulement des élections prévues en 2010 et il exhorte le Gouvernement et les partis politiques burundais à poursuivre leurs efforts pour préserver l'indépendance et la crédibilité de la Commission électorale nationale indépendante. À cet égard, les occupants les rapports faisant état de limitations à la liberté d'assemblée et d'expression des partisans ainsi que certaines activités militantes de groupes de jeunes associées à certains partis politiques et qui suscitent la peur et la crainte. Rappelant qu'il n'y a pas de paix, de justice et de droit sans développement, le Secrétaire général se félicite de la réunion à Paris du Groupe consultatif de donateurs, appuyé par la Banque mondiale et exhorte les partenaires internationaux à continuer de soutenir les efforts faits par le Gouvernement burundais pour atteindre les objectifs de sa stratégie pour la réduction de la pauvreté ainsi que les Objectifs du Millénaire pour le développement. Il félicite la Commission de la consolidation de la paix pour le partenariat efficace qu'elle a constitué au cours des trois dernières années avec le Gouvernement du Burundi. Clairement, de nombreux résultats ont été obtenus en un laps de temps réduit si l'on tient compte de la situation dans laquelle se trouvait le Burundi, affirme le Secrétaire général. Toutefois, ajoute-t-il, la situation actuelle reste fragile et l'année qui vient sera déterminante du fait des élections. C'est pourquoi M. Ban recommande, avec l'accord du Gouvernement du Burundi, jusqu'au 31 décembre 2010 du mandat du BINUB. À ce sujet, YOUSSEF MAHMOUD, Représentant exécutif du Secrétaire général au Burundi et Chef du Bureau international des Nations Unies au Burundi (BINUB), a présenté le rapport du Secrétaire général et l'a actualisé avec les derniers événements survenus depuis la publication, fin novembre dernier. Mahmoud a ainsi rappelé que le Partenariat pour la paix au Burundi créé en mai dernier sous la présidence de l'Ambassadeur Dumisani Kumalo d'Afrique du Sud pour succéder à la facilitation sud-africaine, qui prenait fin en juin, sera terminée à la fin de l'année, de même que le Directoire politique. Lors de la troisième réunion tenue le 30 novembre, le Partenariat a décidé de confier la protection des dirigeants du FNL, jusqu'alors assurée par les Forces sud-africaines, à une unité mixte Gouvernement burundais-FNL. Par ailleurs, a déclaré M. Mahmoud, le 29 novembre, le congrès du FNL a confirmé Agathon Rwasa sa présidence et l'a désigné comme son candidat à l'élection présidentielle de 2010. Enfin, le 29 novembre, la Formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix a tenu avec le Gouvernement du Burundi une réunion informelle durant laquelle ce dernier a présenté sa stratégie nationale pour la réintégration économique et sociale des anciens soldats démobilisés, des associés aux anciens mouvements armés, des réfugiés et déplacés et autres groupes affectés par le conflit. C'est dans ce sens que la bonne direction, a estimé M. Mahmoud. Rappelant que les élections de 2010 sont devenues une des questions prioritaires pour les acteurs burundais, M. Mahmoud a fait part de ses préoccupations concernant le financement de ces élections et a déclaré qu'il devait trouver avant la fin de l'année 3 millions de dollars pour la Commission électorale nationale indépendante remplir ses fonctions les plus pressantes. Il a ajouté que le BINUB et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) étudient actuellement les modalités pratiques pour répondre à la demande du Ministre burundais de l'Intérieur, qui a fait observer, dans la perspective des élections de 2010, que de nombreux électeurs potentiels n'avaient pas les moyens de payer les coûts administratifs de l'acquisition d'une carte d'identité. Une solution sur ce point permettrait d'apaiser les inquiétudes de certains partis qui ont des cartes d'identité avaient été distribuées de manière à favoriser certaines formations. Toujours dans la perspective des élections, le BINUB explore avec des organisations sous-régionales la possibilité d'envoyer des observateurs électoraux de longue durée, a précisé M. Mahmoud. Il a enfin déclaré que le BINUB avait mis en place, avec la Commission électorale, une stratégie destinée à sensibiliser les femmes et à faire des électrices conscientes et des candidates motivées. Il a par ailleurs communiqué au Conseil de sécurité une note sur les diverses actions entreprises par le BINUB pour faciliter la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité concernant les femmes, la paix et la sécurité. Insistant sur le rôle du relèvement économique et social dans la consolidation de la paix, M. Mahmoud a conclu en encourageant les partenaires au développement à redoubler leurs efforts pour permettre au Burundi d'atteindre ses objectifs de réduction de la pauvreté et de développer les secteurs susceptibles de faciliter une forte croissance. M. PETER MAURER (Suisse), Président de la Formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix, a déclaré que ce pays avait beaucoup progressé depuis la fin de la guerre civile, ajoutant que l'ensemble des acteurs politiques reconnaissent aujourd'hui que le retour aux armes n'est plus une option et qu'il n'aurait pas de sens d'engager les pays sur la voie d'un développement durable. Il s'est félicité qu'il existe un accord de volonté affichée par toutes les parties de ne pas céder à la tentation de la politique politicienne. Estimant que le Burundi est dans une phase cruciale de la consolidation de la paix, M. Maurer a rappelé que 2010 sera marquée par la tenue des élections à tous les niveaux, qui donneront la mesure des progrès atteints. Si elles sont conformes aux exigences internationales et débouchent sur un résultat universellement accepté, alors la durabilité du processus de paix sera renforcée et il deviendra possible de s'attaquer aux causes sous-jacentes du conflit et de la pauvreté. Mais dans le cas inverse, averti le représentant, le processus de paix sera compromis, de nouvelles blessures seront ouvertes et les vieilles plaies cicatriseront plus difficilement. C'est pourquoi, a-t-il ajouté, il est indispensable de créer un environnement propice au déroulement des élections libres, équitables et paisibles. À cet égard, M. Maurer a estimé que les perspectives étaient encourageantes, estimant notamment que la Commission électorale nationale indépendante jouit d'une bonne légitimité. Il a souligné que son indépendance est cruciale. M. Maurer a toutefois déclaré que des défis significatifs demeurent, y compris la peur de la violence, en raison des cas d'intimidation de la part de groupes de jeunes liés à des partis politiques. Il a estimé que la Formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix qu'il préside aura parmi ses principales priorités surveiller étroitement les conditions de sécurité dans lesquelles se dérouleront les élections, ainsi que la mise en œuvre de la politique gouvernementale de tolérance zéro. Le Président de la Formation Burundi s'est aussi inquiété de l'actuelle érosion de la confiance entre le parti au pouvoir, lequel semble se montrer de plus en plus réticent au dialogue. La Formation Burundi doit aussi encourager ce dialogue, a-t-il ajouté. Si les autorités burundaises doivent continuer à s'engager pleinement dans le

processus de consolidation de la paix, la communauté internationale doit, elle aussi, maintenir son appui, a affirmé M. Maurer, qui a regretté que seulement 2,7 millions de dollars sur les 43 millions nécessaires à l'organisation de la conférence soient actuellement disponibles. Il a en outre estimé que la communauté internationale pourrait apporter un appui sous forme d'observation électorale à long terme. Enfin, il a estimé que la coopération et l'investissement immédiats dans le développement économique contribueraient beaucoup à la stabilisation du Burundi.

M. AUGUSTIN NSANZE, Ministre des relations extérieures et de la coopération du Burundi, a dit apprécier que le rapport du Secrétaire général sur le BINUB reconnaisse les progrès supplémentaires enregistrés dans divers domaines susceptibles de stabiliser le pays de manière durable, ainsi que les progrès accomplis dans le travail parlementaire. Le Ministre s'est également félicité de ce que le rapport ait conclu qu'il n'y avait pas de preuve de la présence armée de membres des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) dans son pays, et a rejeté ainsi les mensonges que les experts du Comité 1533 sur la République démocratique du Congo ont récemment développés sur son pays à ce sujet. En revanche, il a estimé l'existence d'un mouvement clandestin de populations du Burundi vers certains mouvements rebelles. Il n'est pas d'augure pas d'un avenir paisible dans la région, ajoutant que le Conseil de sécurité devrait être préoccupé par cette question. D'autres progrès ont été réalisés dont le rapport ne parle pas, a fait observer M. Nsanze, citant notamment plusieurs mesures prises dans le domaine de la lutte contre la corruption. Il a en outre jugé «incompréhensible» à ce sujet que les derniers mouvements rebelles ont été désarmés et que le désarmement des populations civiles a obtenu des résultats significatifs. En comparaison avec certains pays qui ne sont même pas en guerre mais où on enregistre un meurtre toutes les heures, la situation en matière de sécurité du Burundi est loin de justifier son maintien en phase III, a-t-il souligné.

Le système des Nations Unies a prévu un programme d'appui sur cinq ans, a-t-il rappelé, en assurant que son pays était désormais paisible. Outre ces omissions qui peuvent être des oublis, le Ministre a dénoncé le rapport du BINUB des affirmations gratuites courantes et des informations tronquées. Il a ainsi affirmé que, si certains postes promis au FNL dans l'administration en application de l'Accord du 23 mars n'avaient pas été pourvus, c'est parce que le Gouvernement du Burundi attendait toujours du FNL des candidatures conformes au profil des postes proposés. Concernant les intimidations imputées à des groupes de jeunes proches de partis politiques, le Ministre a affirmé que le Gouvernement du Burundi avait pris en main la question des jeunes du CNDD-FDD, principal parti au pouvoir. Il a cependant rappelé que tous les partis disposent de leur Ligue de jeunesse et de femmes et que cela ne devait pas susciter de crainte excessive. Il a affirmé que les quelques restrictions enregistrées ici et là à l'exercice des libertés civiles et politiques résultaient de malentendus et a par ailleurs rappelé que la jouissance de ces libertés restait soumise au respect de la loi. Tout en disant partager certaines préoccupations exprimées dans le rapport, le Ministre a en outre estimé que certaines évaluations étaient injustes. Il a cité sans les apprécier les mesures prises en matière de la mise en place de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme, la situation des femmes, la protection des enfants ou encore le soi-disant manque d'indépendance de la justice et son absence de moyens, ajoutant cet ajout que l'interrogatoire des présumés coupables du meurtre du Vice-Président de l'Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques est en cours. Le futur mandat du BINUB devrait se limiter à l'assistance au cycle électoral, l'appui à la gouvernance démocratique et à la poursuite de la consolidation de la paix par le biais de l'appui à la Commission nationale indépendante des droits de l'homme et à la justice de transition, enfin, à la promotion de la prise en compte de la dimension genre dans tous les programmes publics, a estimé le Ministre.

Revenant sur la nécessité de conduire le processus électoral sur le principe d'acquiescement, M. Nsanze a affirmé que le succès du processus dépendrait en grande partie du respect de ce principe d'acquiescement dans l'exécution du mandat du BINUB. Le Gouvernement du Burundi, a-t-il ajouté, a malheureusement constaté que, depuis un certain temps, le principe d'acquiescement n'a pas été respecté sur le terrain. Le fait de vouloir incriminer le parti au pouvoir comme s'il n'avait pas les mêmes droits que les autres politiques dans la future compétition électorale et de considérer que la mission d'organiser les élections par la CENI permet à celle-ci de se substituer à l'autorité sont deux exemples qui illustrent bien le non-respect du principe d'acquiescement, a affirmé le Ministre. Il serait déplorable et fortement dommageable pour le partenariat ONU-Gouvernement du Burundi que celui-ci en arrive à solliciter le remplacement de la représentation en place, a-t-il averti.

* * * * *

Â *Â Â ***Â Â *Â€ l'intention des organes d'information â€ Document non officiel